

## Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Étienne Carret, 7 octobre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (230r, 231v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Étienne Carret, 7 octobre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49983>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 octobre 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Carret, Pierre-Étienne](#)

Lieu de destinationVisker (Hautes-Pyrénées)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin accuse réception de deux télégrammes de Carret envoyés alors qu'il était en voyage. Il répond à ses lettres relatives à une question d'hydraulique.  
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 231v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Pierre-Étienne Carret du 8 octobre 1879 et la lettre de Godin à monsieur Daël du 7 octobre 1879.

## Mots-clés

[Sciences](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 21/07/2024

---

Paris 7<sup>me</sup> juillet

Monsieur Maubin,

Notre bonne télégramme  
vous arrivera ce matin que  
j'étais en voyage.

Je n'avais pas répondu  
à vos lettres parce que j'avais  
le faire de manière à vous  
convaincre que l'idée que  
vous m'avez exprimée reposait  
sur une erreur première,  
jusque là oblige de nous faire  
de longues démonstrations que  
je n'avais, et que je n'ai  
pas encore terminé.

D'abord. Néanmoins, je  
vais dire que la loi des forces  
exerce par une pression  
hydrostatique et parfaitement  
équale en hydrostatique et  
que le piston n'a rien à  
signaler sur ce point.

Cette chose consiste dans le  
fait que croyez que l'on peut  
multiplier des forces par  
elle-mêmes ; on ne peut que  
les accumuler. C'est ainsi  
que sur le tourneau de  
l'liquide étant à peu près  
incompressible, la force du  
piston agit sur tous les  
points des parois, avec

M. Carat à M. Miller.

une intensité égale à celle que le piston lui-même exerce sur le liquide, mais il n'y a pas là de création de forces et nous ne pourrions tirer rien de l'effort produit qui puisse, comme nous le pensons, donner lieu à une force générale.

Cagney je vous prie,  
cher Monsieur, l'assur-  
rance de mon dévoue-  
ment.

Mont.

Goddard

Guise 7 juil 1916

Monsieur Daill,

De retour à Guise, je m'empresse de vous informer que des raisons étrangères aux informations que j'aurais pu montrer sur mes, m'empêchent de donner suite à la demande que vous m'avez faite.

Cagney je vous prie,  
cher Monsieur, mes vœux les  
plus sincères.

Goddard